

Le Projet en quelques chiffres

- **Propriétaire du projet :** Ministère de l'Environnement et des Forêts
- **Partenaire de mise en œuvre :** Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE)
 - Responsable d'exécution : Unité de Gestion du Projet MRPA
 - Responsables de réalisation sur site : ONG Promoteurs (ONGP)
 - 2 Nationales et 2 Internationales
- **Durée du projet :** 2013-2017 (5 ans)
- **Couverture totale du projet :** 1.527.151ha de Nouvelles Aires Protégées (NAP)
- **Nombre de sites :** 5
- **Montant de financement :** \$ 8,5 millions

Les gestionnaires des sites

	Ampasindava Galoko	Ambohimirahavavy Marivorahona	Loky Manambato	Complexe Mahavavy Kinkony	Menabe Antimena
ONGP	MBG	WWF	FANAMBY	ASITY	FANAMBY
Régions	DIANA	DIANA SAVA SOFIA	SAVA	Boeny	Menabe

Mettre en place
reparties dans
1,5 en
pour une superficie totale de
Nouvelles Aires Protégées
Régions
Ans
millions D'Hectares

Où nous trouver ?

Villa Soanoharina IV, Lot II A 120 Soavimbahoaka
101 – Antananarivo – Madagascar
(à côté de "LE POINT")
Email: mrpa@mrpa.mg



Managed Resources
Protected Areas

Mitantana Rakikare-Paritra Arovana
Network of Managed Resources Protected Areas

Projet d'appui à la mise en place de réseau d'aires protégées de ressources naturelles gérées

Qui sommes - nous ?

MRPA est un Projet du Ministère de l'Environnement et des Forêts, financé par le GEF et le PNUD, mis en oeuvre par l'Unité de Coordination des Projets Environnementaux (UCPE) via son Unité de Gestion (UGP/MRPA), et les 04 ONG Partenaires.

But

Contribuer à l'efficacité et la durabilité du système national d'aires protégées par l'établissement de nouvelles Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées qui assurent la représentation et la conservation de la biodiversité exceptionnelle mondialement reconnue de Madagascar tout en assurant la croissance économique.

Objectif du projet

Etendre le Système des Aires Protégées de Madagascar en développant un réseau d'aires protégées de ressources naturelles gérées dans les paysages écologiques sous représentés, dans le cadre de la gestion conjointe du gouvernement local et des communautés, et intégrés dans les cadres régionaux de développement.

Résultats attendus

1

De nouvelles AP sont créées dans les catégories V et VI comme fondation d'un sous réseau fonctionnel et efficace des Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées sur la base d'une vision et de principes de gestion communs.

2

La capacité institutionnelle au niveau des groupes de parties prenantes majeures fournit un cadre favorable à la décentralisation de la gouvernance des MRPA et assure la conservation de la biodiversité et une croissance économique durable basée sur les ressources naturelles

3

La pérennité financière des MRPA est renforcée au moyen de partenariats public - privé innovants et de mobilisation du financement public.

Les sites du Projet



Dichaetanthera sp. nov.

Ampasindava & Galoko-Kalobinôno

Superficie proposée :

188 570 ha
150 675 ha pour Ampasindava
36 630 ha pour Galoko

Statut/ Catégorie :

Catégorie (V),
Une partie d'Ampasindava (88 996 ha) et de la chaîne du Galoko déjà sous statut de protection temporaire

Type de biôme :

Forêts humides, de transition; Mangroves; Marécages côtiers

Complexe Mahavavy Kinkony

Superficie proposée :

301 700 ha

Statut/ Catégorie :

Catégorie V
Sous statut de protection temporaire

Type de biôme :

Forêts sèches; Mangroves; Lacs & Marécages

Menabe Antimena

Superficie proposée :

219 637 ha

Statut/ Catégorie :

Catégorie V
a) 212 897 ha sous statut de protection temporaire incluant une partie de la Forêt de Menabe, Forêt de Kirindy, Mangroves et Lac Bedo (1 962 ha) classée site RAMSAR, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO MG059, Zone humide du delta du fleuve Tsiribihina et partie supérieure du fleuve Tsiribihina)
b) 6 740 ha sous statut de protection définitif incluant l'allée de Baobab (320 ha) et la réserve spéciale d'Andranomena (6 420 ha)

Type de biôme :

Forêts sèches; Mangroves; Lacs & Marécages



Hypogeomys antimena



Loky-Manambato (Daraina)

Superficie proposée :

248 669 ha

Statut/ Catégorie :

Catégorie V
sous statut de Protection temporaire:

Type de biôme :

Forêts humides, sèches de Transition, de Montagne, littorales; Lacs & Marécages; Mangroves

Ambohimirahavy-Marivorahona

Superficie proposée :

578 377 ha

Statut/ Catégorie :

Catégorie VI
a) 245 250 ha, Corridor Marojejy-Tsaratanana (COMATSA), déjà sous statut de protection temporaire,
b) 49 184 ha sous statut de protection définitive, dont la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana
c) et l'extension pour un total de 283 943 ha dont Bemanevika et son extension (113 957 ha), deux sites prioritaires Koloala (51 462 ha)

Type de biôme :

Forêts de Montagne et humides; bosquets éricoides; Lacs; tourbières



Propithecus tattersalli



Platypelis tetra